L'infirmière praticienne spécialisée au Québec : un modèle en évolution

Infirmière praticienne spécialisée en soins de l'adulte
Coordonnatrice régionale du réseau intégré VHC-VIH / Saguenay-Lac-St-Jean

25 novembre 2021

PNMVH | PROGRAMME NATIONAL DE MENTORAT SUR LE VIH ET LES HÉPATITES

Déclaration de conflits d'intérêts

- Aucuns concernant cette présentation

Objectifs

- Se familiariser avec l'évolution de la réglementation encadrant la pratique des IPS au Québec
- Reconnaître l'expertise des IPS
- Apprécier la collaboration interprofessionnelle de l'IPS dans la prise en charge des patients infectés par le VIH

Objectifs

- Se familiariser avec l'évolution de la réglementation encadrant la pratique des IPS au Québec
- Reconnaître l'expertise des IPS
- Apprécier la collaboration interprofessionnelle de l'IPS dans la prise en charge des patients infectés par le VIH

Historique IPS au Québec

- Années 70: Programme de formation pour une pratique infirmière élargie
  - Sans titre légal et champ de pratique bien établi
  - Essentiellement grand Nord québécois
- 1994: projet pilote implanté en néonatalogie à l'hôpital de Montréal pour enfants et au CHU Ste-Justine
  - Nouveau rôle de pratique infirmière avancée
- 2000: début des travaux pour l'instauration du rôle de l'infirmière praticienne au Québec.
- 2002: début premiers programmes de formation universitaire
  - Formation des futurs IPS
    - Cardiologie
    - Néphrologie
    - Néonatalogie

2002 Adoption de la *Loi 90:*

Entrée en vigueur le 30 janvier 2003

- ***Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé***

→ Permet l'actualisation du rôle de l'infirmière et notamment, le développement du rôle de l'IPS.

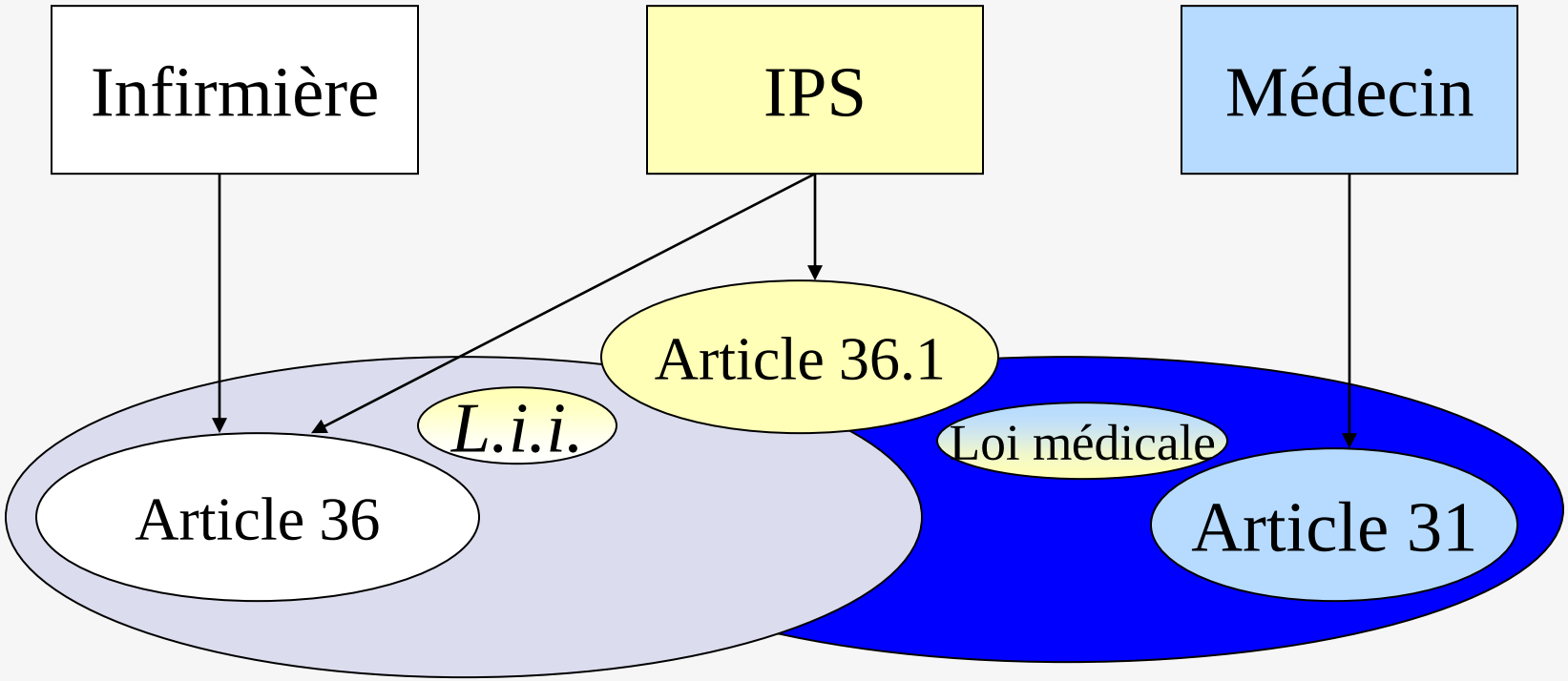

Article 36.1
⇨ Champ d'exercice IPS

Activités médicales pouvant être exercées par l'IPS:

1. Prescrire des examens diagnostiques;
2. Prescrire des médicaments et autres substances;
3. Prescrire des traitements médicaux;
4. Utiliser des techniques ou appliquer des traitements médicaux invasifs ou présentant des risques de préjudice;
5. Utiliser des techniques diagnostiques invasives ou présentant des risques de préjudice.

- 2005: Adoption des 1ères lignes directrices conjointe entre le Collège des Médecins du Québec (CMQ) et l'OIIQ pour encadrer le rôle de l'IPS pour 3 spécialités.
- 2005: Création de l'Association des Infirmières Praticiennes Spécialisées du Québec (AIPSQ)
- 2006: 1er examen de certification pour les spécialités de cardiologie, néonatalogie et néphrologie.

→ 17 IPS dans cette première cohorte réussissent l'examen

- 2007: Début du programme de formation des IPS en première ligne (IPSPL)
- 2008: Adoption des 1ère lignes directrices pour les IPSPL / Mise en jour en 2013 / puis 2018
- 2009: 1er examen de certification pour les IPSPL→ 1ère cohorte d'IPSPL au Québec

IPS au Québec: évolution des spécialités

2017: 1er programme de formation pour les IPS en soins aux adultes puis parallèlement en santé mentale et en soins pédiatriques

2018: Nouvelle règlementation régissant la pratique des IPS

≤ 2016-2017

- IPS en néphrologie
- IPS en néonatalogie
- IPS en cardiologie
- IPS en première ligne

2006

2009

2018

- IPS en soins aux adultes (IPSSA)
- IPS en première ligne (IPSPL)
- IPS en néonatalogie (IPSNN)
- IPS en soins pédiatriques (IPSSP)
- IPS en santé mentale (IPSSM)

11

25 janvier 2021: Élargissement du rôle des IPS

Loi 6 adoptée → *Loi modifiant la Loi sur les infirmières et les infirmiers et d'autres dispositions afin de favoriser l'accès aux services de santé*

Nouvelles activités professionnelles selon leur classe de spécialité respective

Exerce les 17 activités réservées aux infirmières et infirmiers + **8 activités d'IPS**:

1. Prescrire des examens diagnostiques
2. Utiliser des techniques diagnostiques invasives ou présentant des risques de préjudice
3. Prescrire des médicaments et d'autres substances
4. Prescrire des traitements médicaux
5. Utiliser des techniques ou appliquer des traitements médicaux, invasifs ou présentant des risques de préjudice
6. **Diagnostiquer des maladies**
7. **Déterminer des traitements médicaux**
8. **Effectuer le suivi de grossesses**

Reconnaissance de l'expertise des IPS

Objectifs

- Se familiariser avec l'évolution de la réglementation encadrant la pratique des IPS au Québec
- Reconnaître l'expertise des IPS
- Apprécier la collaboration interprofessionnelle de l'IPS dans la prise en charge des patients infectés par le VIH

Parcours académique et professionnel des IPS

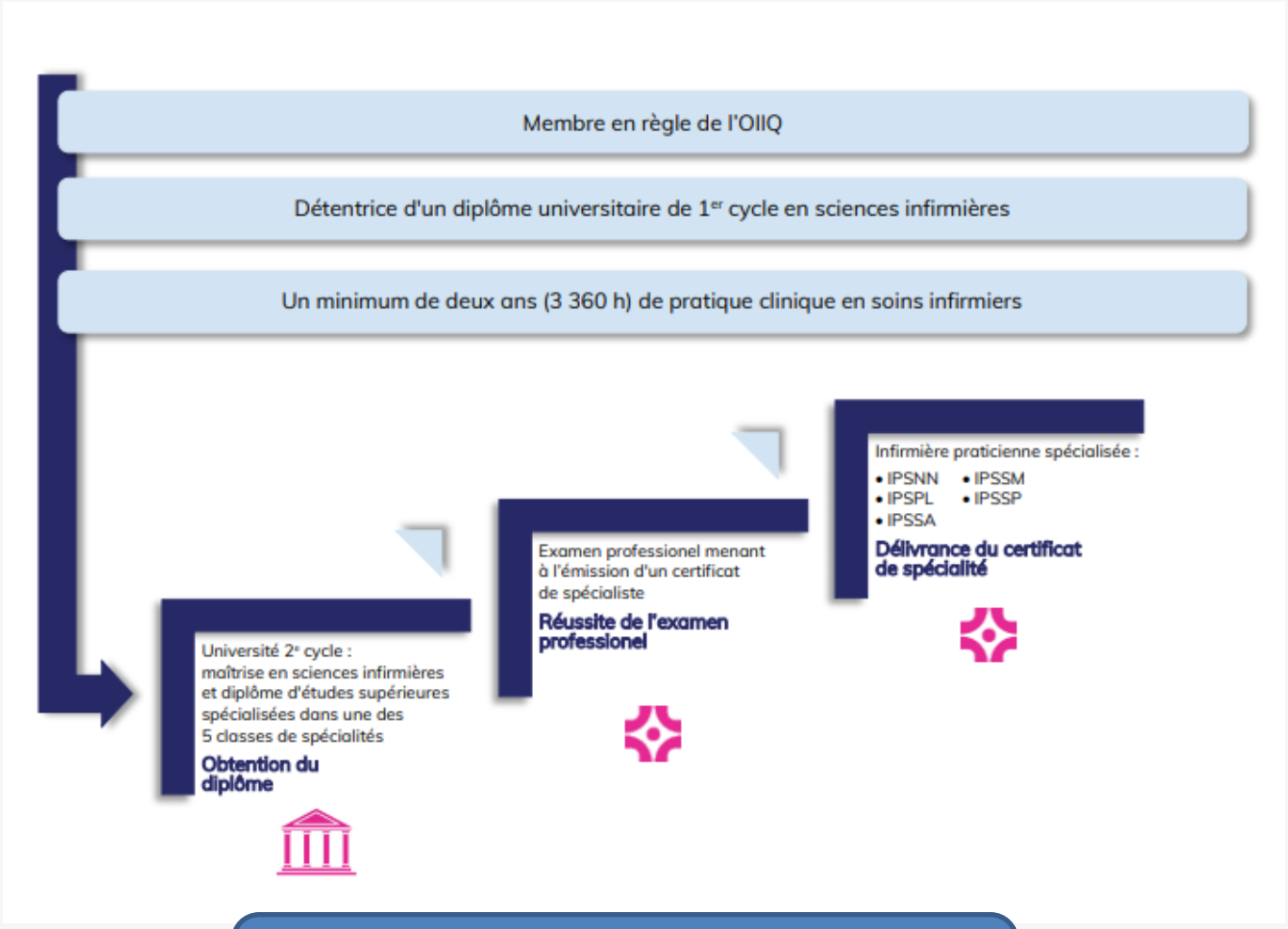

Formation / autonomie / imputabilité

TABLEAU 2 - NOMBRE COMPARATIF D'HEURES D'ENSEIGNEMENT THÉORIQUE DANS LES PROGRAMME DE FORMATION IP AU CANADA	
Province	**Enseignement théorique (heures)**
Québec (toutes les universités)	630
Alberta (*University of Alberta*)	429
Nouveau-Brunswick (*University of New-Brunswick*)	468
Colombie-Britannique (*University of British Columbia*)	492
Ontario	234
Ontario (diplôme en soins de santé primaires)	273

TABLEAU 3 - NOMBRE COMPARATIF D'HEURES DENSEIGNEMENT CLINIQUE DANS LES PROGRAMMES DE FORMATION IP AU CANADA	
Province	**Enseignement clinique (heures)**
Québec (toutes les universités)	910 à 980
Manitoba (*University of Manitoba*)	800
Colombie-Britannique (*University of British Columbia*)	794
Ontario (*University of Toronto*)	730
Alberta (*University of Calgary*)	720
Nouvelle-Écosse (*University of Dalhousie*)	700
Nouveau-Brunswick (*University of New-Brunswick*)	700
Nouveau-Brunswick (*University of Moncton*)	700
Terre-Neuve (*University of Newfoundland*)	596
Alberta (*University of Alberta*)	400 à 600
Ontario (diplôme en soins de santé primaires)	416

Effectif IPS au Québec

Graphique 7
Nombre d'IPS détenant une inscription au Tableau de l'OIIQ, par spécialité, de 2011-2012 à 2020-2021

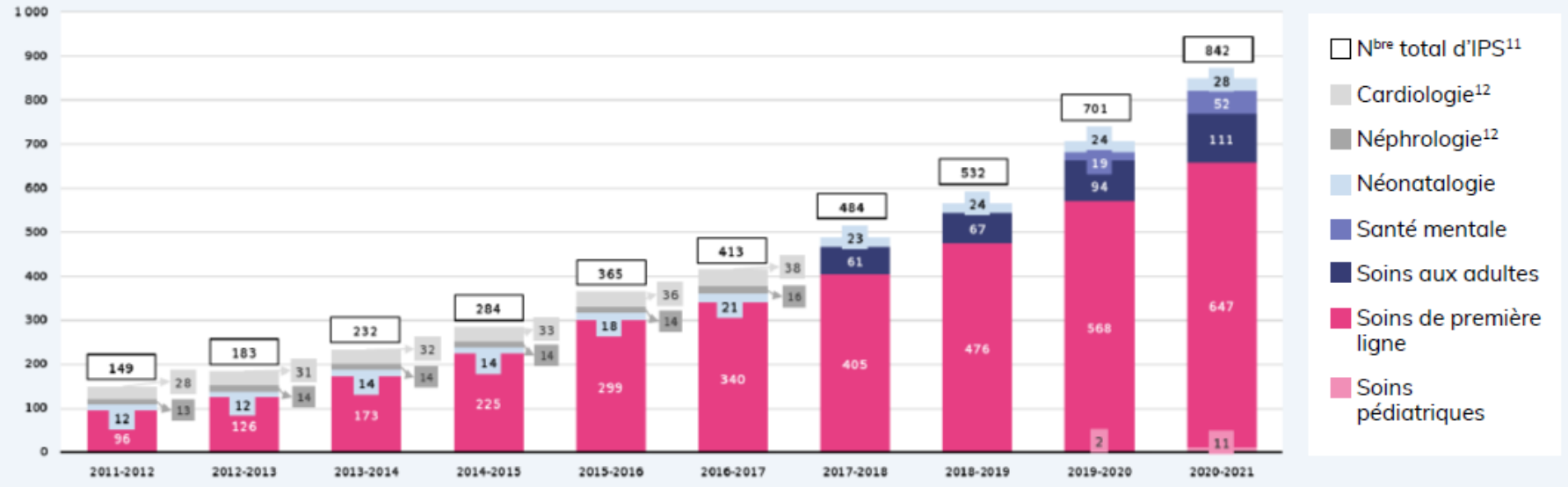

11 Le nombre total d'IPS détenant une inscription au Tableau ne correspond pas à la somme des IPS dans chaque spécialité, puisque les IPS qui sont titulaires de plus d'un certificat de spécialiste apparaissent dans chacune de leurs spécialités. En 2020-2021, sept IPS ont deux spécialités.

12 Ces deux spécialités ont été remplacées par la spécialité en soins aux adultes en mars 2018.

OIIQ (2021)

Plan provincial
2000 IPS en 2025

Objectifs

- Se familiariser avec l'évolution de la réglementation encadrant la pratique des IPS au Québec
- Reconnaître l'expertise des IPS
- Apprécier la collaboration interprofessionnelle de l'IPS dans la prise en charge des patients infectés par le VIH

- Suivi VIH en région
- Ressource de proximité / ressource supplémentaire
  - Collaboration interprofessionnelle
- Clientèles
  - VIH / PreP / VHC
    - Nouvelles consultations
    - Patients stables / alternance
    - Patients avec situations complexes

Prescription ARV, tx ITSS, tx VHC

Amélioration de l'accessibilité et de la qualité des soins

Questions